

Fiche Technique Conseil: Ergonomie poste de travail industriel

Objectifs de la mission

Accompagnement expert pour sécuriser, optimiser et conformer les postes de travail en milieu industriel.

- Identifier et analyser les contraintes physiques, cognitives et organisationnelles.
- Réduire les risques de TMS et l'exposition aux postures contraignantes.
- Diminuer le stress lié à des méthodes de travail inadéquates.
- Garantir la conformité réglementaire en santé-sécurité au travail (SST).
- Améliorer la qualité de vie au travail et la sécurité globale.
- Renforcer la productivité, optimiser les flux et l'efficience des processus.

Bénéfices observés: baisse de l'absentéisme, diminution des accidents, amélioration continue de la performance opérationnelle.

Entreprises / profils concernés

- Entreprises avec activités manufacturières, de production et de maintenance industrielle.
- Décideurs industriels, responsables santé-sécurité, ingénieurs méthodes, responsables qualité, ergonomes internes.
- Chefs d'équipe, responsables d'ateliers, experts en prévention des risques.
- Secteurs exposés: logistique, automobile, agro-industrie, pharmacie.

Durée et format de la mission

Durée variable selon la taille et la complexité des ateliers: diagnostic initial et plan d'action en 4 à 8 semaines, suivis d'un accompagnement sur plusieurs mois.

Étape / Périmètre	Délai indicatif	Modalités
Diagnostic initial et plan d'action	4 à 8 semaines	Observations terrain, entretiens, analyses
Mise en œuvre et suivi	Plusieurs mois	Assistance à la mise en œuvre, reporting, ajustements
Formats d'intervention	Selon besoins	Présentiel sur site industriel et/ou mode mixte avec interventions à distance

Méthodologie / déroulement de la mission

Étape 1 — Diagnostic initial

- Entretiens avec acteurs clés, observations des postes et procédés.
- Identification des risques, inconforts ergonomiques et dysfonctionnements organisationnels.

Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents: protocoles de sécurité, rapports d'incidents, obligations normatives.
- Évaluation de la conformité aux exigences SST (prévention des TMS, sécurité industrielle).

Étape 3 — Recommandations et plan d'action

- Plan d'action personnalisé: recommandations techniques, organisationnelles et humaines.
- Priorisation selon l'impact santé/performance et les contraintes budgétaires/opérationnelles.

Étape 4 — Suivi et accompagnement

- Suivi régulier, assistance à la mise en œuvre, reporting et ajustements.
- Amélioration continue et démarche participative avec les équipes et la direction.

Livrables de la mission: rapport détaillé (observations et analyses des risques), recommandations hiérarchisées, plan d'action, supports de formation/sensibilisation pour les équipes.